



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*22115422\*

Déposé au greffe  
du Tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Huy, le **19 SEP 2022**  
le greffier

Greffier

N° d'entreprise : **0473 768 784**

Nom

(en entier) : **RJM FURNITURE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Route du Condroz, 169 - 4121 NEUPRE****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 31/08/2022

[...]

Résolution 1 – Nomination d'un délégué à la gestion journalière

Le Conseil d'Administration décide d'appeler à la gestion journalière Monsieur Sébastien Mailleux, Route de Dolembreux 176 à 4130 Esneux, également déjà administrateur de la société. La délégation journalière ainsi conférée sera exercée à titre gratuit et pour la durée restante de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31/12/2023. Monsieur Robert Mailleux, actuellement administrateur délégué, conserve également la délégation journalière.

Résolution 2 - Pouvoir à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède.

Les administrateurs désignent Monsieur Guy LINCE expert-comptable, représentant la SRL Guy LINCE, administrateur délégué de la SA AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc 40 à 4650 CHAINEUX, avec pouvoir d'agir seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Guy LINCE, expert comptable  
représentant la SRL Guy LINCE  
Administrateur délégué de la SA AXIOME  
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal du conseil d'administration du 31/08/2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).